

**AMICALE LAIQUE DE
CHATEAU THEBAUD**



**COMPTE RENDU DU CA
du 13. 12. 1993
ECOLE PUBLIQUE**

Présents : Marcel CANONNET, Président d'honneur, Laurent AVERTY, Michèle BASTARD, Emile BOULIGAND, Dominique BOURDON, Nicole EVIN, Marylène FUSELIER, Jacques FUSELIER, Domnin HERBRETEAU, Christian MORICEAU, Paulette OLLIVIER, Claude PAQUER, Jean Michel ROBUCHON, Joël SIMON, Yves TOUBLANC.

Excusés : Marie Thé FORTIN, Gaby GOURDON,, Muriel GUILLOREL, Serge MECHINEAU, Michel MERLET, Marc PENISSON, Françoise SIMON.

Ordre du jour

- ☞- Arbre de Noël
- ☞- Loto du 29.01.94
- ☞- A.G. F.A.L. Les Moutiers
- ☞- Divers

ARBRE DE NOEL

Il aura lieu le 17 décembre 1993 à partir de 19 h. Le spectacle débutera à 19 h 30. Le théâtre nous prête ses projecteurs. La décoration est assurée par les parents ainsi que la vente de confiseries et gâteaux. Le bar sera tenu par Marylène et Jacques FUSELIER, Jean Michel ROBUCHON et Christian MORICEAU. Serge MECHINEAU et Dominique BOURDON assureront la bourriche.

SOIREE LOTO

La commission fête amicale réunie le 25 novembre 1993 a choisi les principaux lots et a soumis son choix à l'approbation du CA.

Liste des lots :

- ① Téléphone sans fil
- ② Baladeur laser
- ③ Scrabble de luxe
- ④ Coffret de bains Hermès
- ⑤ service de verres 18 pièces

⇒ La soirée LOTO aura lieu le 29 Janvier 1994

A.G. FAL LES MOUTIERS

Présentation de la commune par Monsieur le Maire. Jean Paul BRUN, Président de l'Amicale Laïque des MOUTIERS et Jean Pierre PAPON, Président de la FAL 44 font chacun un discours et une minute de recueillement est observée à la mémoire de Paul ALLAIN.

Discours très ferme sur la loi Falloux, Jean Pierre PAPON demande de préparer une manifestation nationale dont la date est à déterminer.

Un mot est dit sur les problèmes C.G.T./FAL qui ont causé un tort mutuel aux deux parties.
Critique du code de la nationalité.

La FAL est reconnue comme organisme formateur.

Rappel de l'absence de subventions par le Conseil Général pour la FAL 44.

Certaines amicales emploieraient du personnel sans les déclarer alors que la FAL souscrit à certaines assurances pour les employés.

Intervention des Amicales Laïques :

Achat des Moussaillons : opportunité à saisir à Préfailles, la FAL possède déjà "Le Soleil de Jade".

Le Directeur départemental Jeunesse et Sport fait savoir qu'il s'appuiera sur les associations en place, chaque fois que le besoin s'en ressentira. Il nous informe aussi que le budget 94 est revu à la baisse (de -15% à -20%)

Les projets CATE pour la prochaine année scolaire 94/95 seront désormais paraphés par les municipalités et non plus par ses services.

Rapport financier : budget équilibré.

Renouvellement du bureau de la FAL : Monsieur Lajeunesse candidat de l'Amicale Laïque de Ste Luce n'est pas élu.

DIVERS

* *Ménage de l'école* : l'affaire est suivie de près par Marc PENISSON, Directeur de l'école et Serge MECHINEAU, Président FCPE.

* L'article de presse paru suite à l'assemblée générale n'a pas été apprécié par tous (Municipalité).

* Claude PAQUER donne lecture d'un courrier de la Mairie (JP LOYER).

* Changement des serrures suite à la remise en service du chauffage à l'étage du logement de fonction, signalé par Marc PENISSON, l'AL fait un courrier allant dans le sens de notre inquiétude réciproque quant à la sécurité des livres de la bibliothèque.

* La FAL vient d'obtenir un nouveau label : C.E.D. (Citoyenneté, Environnement, Développement)

* VIE DES SECTIONS :

- *Volley* : Michel MERLET a fait parvenir un courrier à chaque adhérent.

- *Piscine* : fermeture du 17/12/93 au 02/01/94.

* Inter amicale : le 16 janvier à la Haie Fouassière.

⇒ Prochain CA le 17 janvier 1994